

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Carcassonne, mercredi 10 septembre 2025

« Trophées Villages vivants » : un concours pour mettre en lumière le commerce rural

Carcassonne Agglo, en partenariat avec les chambres consulaires, a décidé d'organiser un concours à destination du commerce rural « *Trophées Villages vivants* » : *nos commerces de proximité*. Une opération qui a été présentée, ce mardi 9 septembre à Alpha'R en présence de Christian Magro, vice-président délégué à la Prospective économique, l'Innovation et l'Enseignement supérieur et Thierry Mascaraque, vice-président délégué à l'Habitat et au Cadre de Vie à Carcassonne Agglo et de Louis Madaule, président de la CCI et de Pierre Vera, président de la CMA.

Le concours est destiné aux commerçants ruraux, des acteurs essentiels pour les villages de l'Agglo. Cet événement permet de réaliser un coup de projecteur sur tous ces commerces de proximité qui se trouvent en milieu rural : récompenser leur « ténacité », valoriser leurs bonnes initiatives mais aussi permettre de donner des idées à d'autres commerçants.

Ouvert aux commerces de l'ensemble du territoire, hors Carcassonne, le concours récompensera un commerce par territoire : Cabardès, Malepère, Sud Carcassonnais, Nord Carcassonnais/Montagne Noire, Piémont Carcassonnais et Minervois.

Peuvent postuler, les commerces de bouche (boulangerie, pâtisserie, poissonnerie...) et d'alimentation générale, aux restaurants, débits de boisson, salons de coiffure, institut de beauté, fleuriste, habillement... Le commerce ou artisan devra obligatoirement avoir un point de vente dans le village.

Les lauréats seront désignés à 20% par un vote du public sur les réseaux sociaux à partir du 20 octobre. Le jury d'experts, dont le vote comptera pour 80%, se réunira mi-novembre. Un prix par territoire sera attribué et le jury désignera son « coup de cœur ».

L'appel à candidature, ouvert depuis lundi 8 septembre, s'achève le 12 octobre. Les lauréats bénéficieront d'une campagne de communication offerte par Carcassonne Agglo, (vidéo, AggloMag, réseaux sociaux, article de presse...). Ils se verront aussi offrir une séance de coaching « sur-mesure » en fonction de leurs besoins. Un expert les conseillera pour booster la visibilité du commerce (coaching numérique, marketing...)

Les Trophées seront remis lors d'une cérémonie en présence de tous les participants fin novembre.

Retrouver le règlement du concours sur : entreprendre.carcassonne-agglo.fr/fr/actualites/trophees-coeur-de-village-un-concours-pour-valoriser-nos-commerces-de-proximite.html

Réception des dossiers de candidature : economie@carcassonne-agglo.fr

Verbatim

Christian Magro, vice-président délégué à la Prospective économique, l'Innovation et l'Enseignement supérieur : « *Ce concours, on l'a imaginé avec les chambres consulaires pour mettre en avant nos artisans et nos commerçants dans un contexte difficile. Nous voulions cette opération pour montrer qu'il y a de la vie sur les territoires ruraux.* »

Thierry Mascaraque, vice-président délégué à l'Habitat et au Cadre de Vie : « *La présence des commerces dans nos communes font partie du cadre de vie. On se rend compte qu'ils sont très importants dans les villages comme les écoles. Il n'y a pas de vie dans nos villages sans eux. Ils favorisent l'installation des gens sur notre territoire. Et ces commerces ont besoin d'être connus et ce à quoi répond ce concours.* »

Louis Madaule, président de la Chambre du Commerce et de l'Industrie : « *Un centre-ville ou un centre bourg qui vit, c'est un centre-ville qui a des commerces. Ils apportent notamment du lien social dont on a plus que jamais besoin. Ce dispositif va permettre de mettre un coup de projecteur sur nos commerces.* »

Pierre Vera, président de la chambre des Métiers : « *Nous les consulaires, nous sommes là pour travailler main dans la main au développement de l'économie locale. Et dans notre territoire, l'économie, c'est principalement les commerces et l'artisanat. Il est bien de mettre en lumière ces femmes et ces hommes. Vous pouvez compter sur la chambre des Métiers.* »

